



SEPT  
2025—n°262

# l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

## UNE OFFRE DE GARDE DIVERSIFIÉE POUR LES TOUT-PETITS SUR LA COMMUNE

Sur notre commune vous pouvez trouver un panel riche et complémentaire de modes de garde pour les enfants de la naissance jusqu'à l'entrée à l'école. Une attention particulière est portée à la qualité de l'accueil, à la souplesse des horaires et à l'épanouissement des enfants. Tour d'horizon des différentes structures et dispositifs en place.

### Les Assistantes Maternelles à domicile : une relation privilégiée

Actuellement, la commune compte 10 assistantes maternelles agréées. Ce mode d'accueil individuel, permet la garde d'enfants dès quelques semaines jusqu'à 8 ans. Les horaires sont généralement étendus, allant de 7h à 20h, avec des possibilités exceptionnelles de garde de nuit ou le week-end. Chaque assistante maternelle peut accueillir jusqu'à 4 enfants simultanément, selon son agrément.

Historiquement réunies au sein de l'association Les P'tits Lutins, les assistantes maternelles de la commune avaient pour habitude de se retrouver pour proposer des activités collectives aux enfants. Après une période d'interruption liée à la crise sanitaire, l'association reprend vie sous une nouvelle identité : Les Minis Loups. Elle regroupe aujourd'hui l'ensemble des assistantes maternelles à domicile, recréant ainsi du lien entre professionnelles et favorisant les temps collectifs pour les tout-petits.



### Deux MAM dynamiques et bien implantées



#### MAM « Mam'ounette & ses boutchoux »

Située dans le lotissement Les Oiseaux 1, cette Maison d'Assistants Maternelles a ouvert ses portes en février 2020. Elle accueille jusqu'à 12 enfants du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Trois assistantes maternelles y exercent, offrant un cadre familial et structuré, à mi-chemin entre accueil individuel et collectif.

#### MAM « Au Nid des Petits »

Ouverte le 14 septembre 2020, cette MAM s'est d'abord installée en location avant de rejoindre, depuis le 4 mars 2024, sa propre maison dans le lotissement Les Oiseaux 3. Elle accueille aujourd'hui 18 enfants, dont 2 places d'urgence, encadrés par 4 assistantes maternelles agréées. La structure est ouverte de 6h à 19h, du lundi au vendredi, pour répondre aux besoins des familles aux horaires étendus.





**La Crèche « Bulle de Malice » : un accueil collectif encadré**

Depuis le 30 août 2021, la crèche Bulle de Malice – Établissement d’Accueil du Jeune Enfant (EAJE) – accueille jusqu’à 12 enfants simultanément (14 de manière ponctuelle), de quelques semaines à 4 ans. Encadrée par une équipe pluridisciplinaire de 5 professionnels de la petite enfance, elle est ouverte de 6h à 20h, du lundi au vendredi. Ce mode de garde est particulièrement adapté aux familles avec des horaires atypiques ou des plannings variables.

**Une complémentarité au service des familles**

Quel que soit le mode de garde choisi – individuel ou collectif, à domicile ou en structure – chaque solution propose aux enfants des temps d’animation, de découverte, de détente, ainsi que des activités adaptées à chaque âge.

La commune se distingue ainsi par une offre diversifiée, souple et de qualité, qui répond aux besoins variés des familles :

Accueil individuel ou collectif

Horaires classiques ou étendus

Encadrement souple ou structuré

Professionnelles engagées dans le bien-être de l’enfant



**Un accompagnement intercommunal : le Relais Petite Enfance**

La Communauté de communes du Pays de Mortagne soutient activement les professionnels de la petite enfance grâce au Relais Petite Enfance (RPE), un service gratuit à destination des parents, futurs parents, assistants maternels et professionnels de la garde à domicile. Animé par des éducatrices de jeunes enfants, le RPE propose :

Des matinées d’éveil pour les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles,

Des temps d’échanges de pratiques entre professionnelles,

Des ateliers et formations pour les professionnels de l’accueil,

Des animations ouvertes à tous : matinées motricité, spectacles, conférences, etc.

Ce service favorise la montée en compétences des professionnelles et crée des opportunités d’éveil et de socialisation pour les enfants accueillis.



Grâce à cette diversité, les enfants peuvent grandir et s’épanouir dans un environnement bienveillant, stimulant et adapté à leurs besoins, dès leur plus jeune âge.

La commune tient à remercier chaleureusement l’ensemble des acteurs de la petite enfance pour leur engagement, leur professionnalisme et leur bienveillance au quotidien. Leur présence attentive et leur accompagnement contribuent pleinement à l’équilibre et au bien-être des tout-petits et à la sérénité des familles.



agenda ▶

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
5 SEPTEMBRE	SPECTACLE JÉROME AUBINEAU	SALLE NOTRE DAME	MEDIATHEQUE
12 ET 13 SEPTEMBRE	COLLECTE DE PAPIER	PARKING RIEKER	ECOLE ST RAPAHÉL

RETROUVEZ LE CALENDRIER ANNUEL DES MANIFESTATIONS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE



## BANQUET DES 70 ANS

Afin d'organiser le banquet des conscrites, conscrits nés en 1956 et de n'oublier personne, nous demandons aux nouveaux arrivants et ayant vécu dans notre commune de bien vouloir donner vos coordonnées si vous le souhaitez.

Et c'est avec plaisir que nous vous ferons parvenir ensuite les invitations détaillées pour le banquet en 2026.

adresse mail : leslandes.conscrits1956@orange.fr

Les organisateurs classe76.

## UNE DIETETICIENNE A LA MAISON DE SANTÉ

Julianne Texier, diététicienne-nutritionniste diplômée, rejoint la Maison de Santé des Landes-Genusson à partir du 1<sup>er</sup> septembre

Elle propose des consultations diététiques personnalisées pour vous accompagner vers vos objectifs de santé et de bien-être. Que vous souhaitiez :

-Faire un bilan nutritionnel pour un rééquilibrage alimentaire, une perte ou un gain de poids.

-Gérer des troubles ou pathologies spécifiques comme des troubles digestifs, une perte d'énergie, ou le diabète.

Enfants, adultes et seniors, elle accompagne tous types de personnes et personnalise ses conseils aux besoins et mode de vie des patients.

Pas de régime, pas d'aliments interdits, elle vous apprend à réaliser des repas équilibrés tout en se faisant plaisir.

Maison de santé

8 rue du Maréchal Leclerc

06.76.96.96.28

Mail : jtexier.diet@gmail.com

Prise de rendez-vous via Doctolib

FB : Julianne Texier – Diététicienne

Instagram : julianne\_diet



## RECHERCHE PERSONNEL D'ACCOMPAGNEMENT DE RESTAURATION SCOLAIRE

Nous recherchons une personne qui a le sens des responsabilités, une connaissance des méthodes pédagogiques d'accompagnement des enfants. Vous savez faire preuve d'une autorité bienveillante et avez à coeur de faire de cette pause un moment de détente et d'éveil culinaire, dans le respect des règles de savoir vivre, alors rejoignez l'équipe du restaurant scolaire.

Votre rôle consistera à :

- Mettre en place le service des repas : servir les enfants et débarrasser les tables, respecter les règles d'hygiène et de sécurité

- Encadrer des enfants : accompagner les enfants sur le trajet restaurant scolaire-école et les encadrer sur la pause méridienne (y compris sur la cour de récréation)

- Entretenir les locaux : entretien des sanitaires après le service, entretien de la salle de restauration et son mobilier quotidiennement

ENVOYEZ VOTRE CV A L'ADRESSE SUIVANTE :

contact@gefr85.org



### Naissances (13, 14, 15, 16, 17, 18)

- 12 juin ECLERCY KERBRAT Hélio
- 16 juin IMARI DROUET Lou
- 18 juin KERHIR Charles
- 23 juin FARDEAU Ezra
- 24 juin LEBLANC GARCAREK Faustine
- 30 juin BILLAUD Maël



### Décès (16, 17)

- 27 juin DURANDET Pascal (59 ans)
- 27 juin PINEAU Camille (90 ans)



### Mariages (07, 08, 09, 10, 11, 12)

- 28 juin BEN SEGHIR Laura et GOUGEON Dimitri
- 28 juin BUCHET Amélie et YOU Jérémy
- 04 juillet GAUTHIER Amandine et BRETIN François
- 05 juillet CREC'HRIOU Sébastien et NOIRAULT Lucie
- 12 juillet CHAILLOU Antoine et JAROUSSEAU Lucile
- 12 juillet BANCHEREAU Pierrick et RAFFLEGEAU Caroline

## NOUVEAU CENTRE DE SECOURS

Depuis le début de l'année, vous avez pu constater que le chantier de notre nouveau centre de secours n'a pas évolué. En effet, en fin d'année dernière, le SDIS de la Vendée qui est le porteur de ce projet a dû faire face à la défaillance d'une des entreprises intervenantes.

Le SDIS a dû relancer des appels d'offres pour trouver un nouvel artisan capable de reprendre le chantier rapidement tout en respectant les procédures longues et rigoureuses des marchés publics avec des délais incompressibles. Toutes ses contraintes étant levées, le chantier devrait reprendre dans quelques semaines pour une livraison en fin 2025 début 2026.



 <b>Horaires de la Mairie</b>	<b>Ouverture de la Mairie</b> Lundi au vendredi de 10h à 12h <b>Permanences téléphoniques</b> 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45
--	---

 <b>médiathèque</b> Lundi: 15h-18h30 Mercredi: 10h-12h30 Vendredi: 14h30-18h30 Samedi: 10h-12h30	 <b>agence postale</b> <b>lundi au samedi</b> de 10h à 12h	 <b>pluviométrie</b> <b>Jun 2025</b> 15,5 mm cumul année 2025 : 350,8 mm
--	--	--



## TOURNOI BOULES ET PÉTAQUE DU 14 JUIN

Comme chaque année a eu lieu le tournoi de boules et pétanque interne à l'amicale au boulodrome. Sa particularité est que la mixité démontre la polyvalence et l'adaptabilité des joueurs sur différents terrains.

Celui-ci a rassemblé 48 boulistes, 27 hommes et 21 femmes formant 13 équipes de 3 joueurs.

A l'issue du concours, les 3 gagnants (2 hommes et 1 femme) ont été récompensés, puis le verre de l'amitié a été servi. Cette journée a été clôturée par un repas auquel 64 convives ont participé.

La journée a été un vif succès et le retour des adhérents est là, leur sourire pour en témoigner.



## PETIT RECAP SUR LA 17ÈME ÉDITION DU FESTIVAL ASM

Cette édition s'est achevée avec la présence de plus de 7000 festivaliers, une ambiance de folie sur tout le week-end et de nombreux styles de musiques pour le plaisir de tous!

Un grand merci à tous nos bénévoles qui ont œuvré toute la semaine et le week-end pour que celui-ci soit mémorable.

Vous pouvez dès à présent réserver le 29 et 30 Mai 2026 pour la 18<sup>ème</sup> édition!

Pour faire le point et préparer l'année 2026, l'association vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le 26 septembre à 19h30 salle indigo.

Bel été à tous et à très vite !

L'équipe du Festival ASM



## LE PASS'SPORT RECONDUIT POUR LA SAISON 2025-2026

Le Pass'Sport est une aide de l'état qui permet à ceux qui peuvent en bénéficier d'obtenir une réduction sur le coût de leur inscription dans un club sportif, et ce jusqu'au 31 décembre prochain.

Ce dispositif est renouvelé pour la saison 2025-2026, mais les conditions ont évoluées. Il est maintenant ciblé à l'âge où la pratique décroche, c'est-à-dire autour de 14 ans.

Le Pass'Sport est donc ouvert aux :

- Jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
- Jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (6 à 19 ans AEEH, 16 à 30 ans AAH) ;
- Etudiants boursiers et bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans.

Précisions :

L'aide est revue à la hausse, son montant passe de 50 à 70 euros.

Les conditions de ressources pour en bénéficier restent identiques.

Les bénéficiaires recevront dans la seconde quinzaine d'août, par voie électronique, un code unique à présenter au club sportif.

Le club doit être affilié à une fédération sportive agréée

Vous trouverez des infos complémentaires en cliquant sur le lien suivant : <https://www.pass.sports.gouv.fr>

Ce lien permet également de tester votre éligibilité en quelques minutes.

## GAMES LANDES : UNE NOUVELLE ASSOCIATION LUDIQUE DANS LA COMMUNE

Créée en juillet 2023, l'association Games Landes rassemble les passionnés de jeux de société de notre commune et des environs. Depuis sa fondation, un bureau dynamique a été mis en place, composé de deux présidentes, deux secrétaires et deux trésoriers, illustrant l'esprit collaboratif et convivial qui anime le groupe.

L'association compte aujourd'hui 18 membres, unis par le plaisir de jouer ensemble et de découvrir une grande variété de jeux, du plus classique au plus stratégique. Games Landes organise régulièrement des soirées jeux, des après-midi jeux en famille et entre amis, ouvertes à tous les curieux, débutants comme joueurs confirmés.

N'hésitez pas à venir partager un moment ludique et chaleureux avec eux !

Retrouvez plus d'informations dans leur brochure ci-jointe : horaires, lieux de rencontre, contacts... Tout y est pour les rejoindre et jouer ensemble !





## LES ACTUALITES DE LA MÉDIATHÈQUE

### COUP DE CŒUR DE L'ÉQUIPE

*Les braises de Patagonie, Delphine Grouès*



En Patagonie, Terre de Feu où la nature se déchire, s'entrelacent deux destins. D'un côté, celui de Valentina Silva, l'une des premières femmes médecin dans le Chili des années 1950, appelée à soigner les travailleurs des estancias alors que la répression politique gronde. De l'autre, celui de Luis Echerrin, un jeune Havrais, fils d'un disparu de la dictature de Pinochet et d'une exilée, qui part en 1998 à la recherche de ses racines, dans l'espoir de déchiffrer les silences de sa mère.

Unies dans un même élan, les vies de Luis et Valentina composent une ode à la liberté dans une nature aussi sublime qu'impitoyable.

C'est un réel plaisir que de découvrir l'intrigue tout en sillonnant à travers les paysages superbes de cette région d'Amérique du sud.

Un vrai bon moment de lecture ...

### SPECTACLE DE LA RENTRÉE A ne pas louper, pensez à vous inscrire !

Invitation au spectacle de Jérôme Aubineau "Un trait de Génisse"

Vendredi 5 septembre 2025 à 20h (Durée 1h)

Plongez dans un univers étonnant, tendre et drôle où la vache devient héroïne de récits humains. Accompagné de son musicien, Jérôme Aubineau mêle humour, émotion et enquête journalistique en nous partageant le témoignage d'éleveurs, de bouchers, d'élus, de consommateurs... Mais au fil des rencontres une question intime s'installe, celle des souvenirs de son grand-père, de ces vaches aux prénoms singuliers avec lesquelles se tissait un lien de tendresse.

Un spectacle qui alterne entre fiction et réalité et qui questionne notre héritage paysan.

Salle Notre Dame Spectacle adulte (à partir de 15 ans)

GRATUIT - Réservation vivement conseillée à [mediatheque@leslandesgenusson.fr](mailto:mediatheque@leslandesgenusson.fr)



### ANIMATIONS

#### COUPS DE CŒUR AUTOUR D'UN THÉ OU CAFÉ

Samedi 20 septembre à 10h

Découverte de nouvelles lectures et convivialité.

Vous pouvez nous partager vos pépites ou venir simplement pour écouter.

Public adulte

Gratuit – Entrée libre

### EXPOSITION ET CONFÉRENCE INTERACTIVE

Dans le cadre de la Parenthèse animée consacrée au thème des sciences et des techniques, le réseau des bibliothèques vous propose différentes animations.

#### EXPOSITION

« Vrai-Faux dans l'Info » Du 1<sup>er</sup> octobre au 26 novembre 2025

Vrai ou faux, comment démêler les informations que nous recevons ? À travers une exposition interactive et numérique, partez à la découverte des infos les plus célèbres, apprenez à reconnaître une vraie photographie et repartez avec des astuces pour reconnaître les fake news.

Exposition prêtée par la Direction des Bibliothèques de Vendée  
Médiathèque des Landes-Genusson

Public ado/adulte

Entrée libre pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque



#### CONFÉRENCE INTERACTIVE

« Intelligence artificielle, jusqu'où peut-on aller ? » Mardi 7 octobre 2025 à 20h

Avec Audric Gueidan

L'IA suscite de nombreuses discussions et éveille un large éventail de croyances et de représentations, souvent nourries par la science-fiction. Aujourd'hui l'IA s'invite dans notre travail, modifie notre relation aux outils numériques et transforme nos métiers. Mais au fond, qu'est-ce que l'IA ? Comment fonctionne-t-elle ? Comment l'utiliser de manière éclairée et efficace ?

Audric Gueidan, formateur numérique et auteur partagera son expérience et des exemples concrets pour illustrer les opportunités et les défis de l'IA dans notre quotidien.

Que vous soyez curieux, passionné ou sceptique, rejoignez-nous pour une soirée enrichissante et conviviale !

Médiathèque des Landes-Genusson

Public ado/adulte

Sur inscription au réseau des bibliothèques du Pays de Mortagne au 02 51 63 69 26



# EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2025

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, BRETIN, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN ;

MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, MOUILLE, JP ROY.

Absents excusés : M. HILAIRET, M. VINET (pouvoir à Mme BOSSARD),

M. O. ROY (pouvoir à M. GAUTHIER) et Mme EMSSENS (pouvoir à Mme PIFTEAU).

*Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 04 septembre 2025*

## EXERCICE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 10 rue des Sarcelles, cadastré section B n°1303 d'une superficie totale de 597m<sup>2</sup>

## CESSION FONCIÈRE EXTENSION KVERNELAND

M. Le Maire rappelle aux Conseillers municipaux que lors du Conseil municipal en date du 9 septembre 2024, M. HULIN, Directeur de la société KVERNELAND, est venu présenter le projet d'agrandissement de l'entreprise. Il en résultait la nécessité de maîtriser le foncier correspondant et réaliser les accès routiers en cohérence de cette extension.

En parallèle, le Département de la Vendée a cédé à la commune des Landes-Genusson le parcellaire dont elle était propriétaire sur le secteur. La commune a réalisé, courant 2023, le portage foncier de ces parcelles en vue de leur cession au profit de KVERNELAND GROUP. CONSIDÉRANT que le chantier d'aménagements routiers au sud de l'entreprise est en cours de réalisation et a ne représente pas d'intérêt particulier pour la commune :

CONSIDÉRANT le document d'arpentage dressé le 3 juillet 2025 permettant de définir la division cadastrale de la parcelle section D n°1385 en deux parcelles distinctes, à savoir :

La parcelle section D n°1807 d'une surface de 02a21ca

La parcelle section D n°1808 d'une surface de 17a12ca

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées approuve la cession de la parcelle section D n°1807 d'une surface de 02a21ca au profit de la société KVERNELAND GROUP.

## CESSION IMMOBILIÈRE LOT N°7 LA POMMERAIE

M. Le Maire expose aux conseillers municipaux que le lot n° 7 du lotissement de la Pommeraie situé 31, rue de La Pommeraie présente la particularité d'avoir sur son assiette parcellaire qui est de 666 m<sup>2</sup> une grange dont la surface est estimée à environ 100 m<sup>2</sup>.

CONSIDÉRANT la valeur vénale du bien établie par le Pôle d'évaluation domaniale par avis du domaine en date du 3 juillet 2025,

CONSIDÉRANT le mandat de vente n° 719601 et l'offre d'achat signée par les parties en date du 13 juin 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées procède à la cession du bien immobilier.

## TARIFICATION DES SALLES COMMUNALES 2028

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de fixer dès à présent le tarif de location des salles communales pour 2028 au regard des différentes demandes actuelles.

Il est proposé aux Conseillers municipaux de se prononcer sur les tarifs des salles communales tels qu'ils sont présentés dans le tableau.

M. Le Maire précise que les tarifs des salles communales présentés sont appliqués pour tous nouveaux contrats conclus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour les années 2026, 2027 et 2028.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées approuve les tarifs des salles communales pour tous nouveaux contrats conclus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour les années 2026, 2027 et 2028 tels qu'ils sont présentés dans le tableau.

## AVENANT N°1 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SALLE OMNISPORT (SAFRANE)\_MISSION MOE

Monsieur Le Maire rappelle aux Conseillers municipaux que dans le cadre de la rénovation énergétique de la Salle Omnisport (Safrane), le Conseil municipal a délibéré en date du 6 mars 2025 pour valider le lancement de cette opération.

VU la délibération n° DEL\_2025\_025\_Rénovation énergétique Salle Omnisport (Safrane)\_Mission de maîtrise d'œuvre portant attribution au cabinet d'architecture ORIGAMI en date du 6 mars 2025,

CONSIDÉRANT l'évolution de l'APD (Avant-Projet Définitif) présenté initialement incluant désormais des travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité complémentaires, il est ainsi exposé par M. Le Maire les éléments chiffrés suivants :

Montant de l'avenant :

Montant HT : 5 293.18 €

1/ le montant initial du marché = 39 933.73 € HT

2/ Réévaluation projet = 5 293.18 € HT

TVA = 1 058.63 €

Montant TTC : 6 351.81 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché portant sur la mission de maîtrise d'œuvre confiée au cabinet d'architecture ORIGAMI.